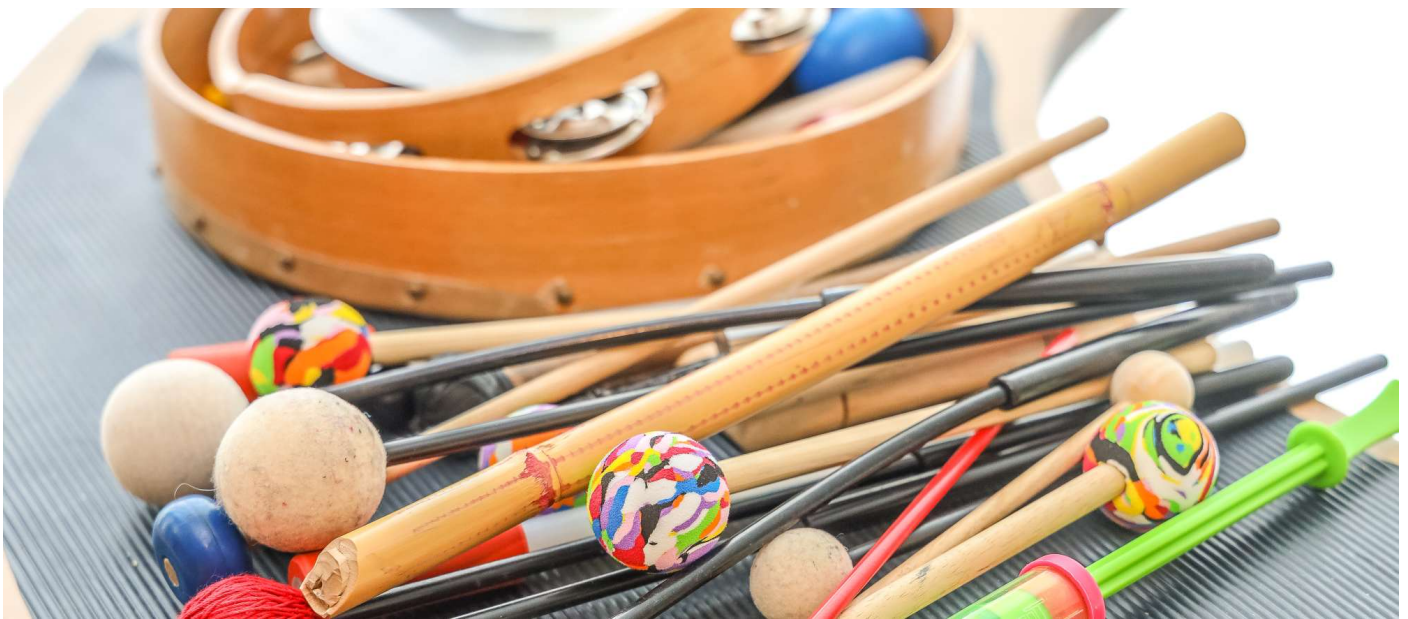


Conservatoire à Rayonnement Départemental Arthur Honegger

# Guide pédagogique **MUSIQUE**

**Année 2026/2027**

Version au 7 mai 2026



[conservatoire@lehavre.fr](mailto:conservatoire@lehavre.fr) / 02 35 11 33 80

[www.conservatoire-lehavre.fr](http://www.conservatoire-lehavre.fr)

# Sommaire

<b>Le mot de la directrice</b>	<b>3</b>
<b>Toute une équipe à votre service</b>	<b>4</b>
<b>La MUSIQUE en parcours étude</b>	<b>6</b>
Chant lyrique	6
Filière voix (nouveau 2026-27)	7
Accordéon, guitare	7
Instruments de l'orchestre	9
Passerelle pour un violon et passerelle OAE	11
Jazz	11
Musique ancienne	13
Piano	15
Planning des cours d'érudition	17
Planning des cours de FM	18
Cours collectifs	19
<b>La MUSIQUE hors parcours études</b>	<b>22</b>
<b>Les temps de diffusion</b>	<b>26</b>
<b>Accompagnement des élèves et éthique</b>	<b>26</b>
<b>Studios de travail</b>	<b>26</b>
<b>Éléments de tarification</b>	<b>26</b>

## Le mot de la directrice

Fidèle à ses missions de transmission et d'ouverture, le Conservatoire Arthur Honegger fait évoluer cette année ses modalités d'enseignement pour répondre aux attentes des élèves d'aujourd'hui et de demain.

Le 1er cycle s'articule autour de phases d'apprentissage, tandis que le 2e cycle adopte un fonctionnement modulaire permettant une progression souple et adaptée aux besoins de chacun. Pour ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas poursuivre une voie diplômante, des parcours programmes sont proposés, offrant à chacun la possibilité de construire un projet qui lui est propre.

L'offre de cours s'enrichit également de nouvelles disciplines : une filière vocale pour les jeunes dès 6 ans souhaitant développer des compétences poussées en chant choral, une classe de ney (flûte persane), un atelier d'écriture sonore (captation audio et découverte des métiers du son), et enfin des cours de composition et de notation de la musique assistée par ordinateur.

Autant d'initiatives qui témoignent d'un conservatoire en mouvement, tourné vers son futur.

Si vous souhaitez **vous inscrire**, l'équipe scolarité vous accueillera au Conservatoire du **8 juin au dimanche 21 juin**.

Bonne rentrée musicale 2026-2027 !

# Toute une équipe à votre service

Bienvenue au Conservatoire Arthur Honegger !

Pour accompagner et suivre les parcours des élèves, une équipe complète est à votre entière disposition :

## Équipe de direction

Directrice : Cécile DELETRE

Directrice-adjointe, responsable pédagogique : Pauline LEROY

Responsable action culturelle : Xavier SIMONIN

Responsable accueil et qualité : Cathy GRIMOPONT

Responsable administratif : Magali BRUNEAU

Responsable technique : Florent BONNESOEUR

## Agents administratifs et techniques

Chargées de scolarité : Marilyne BEAUDOIN, Amandine BRAULT, Corinne CAUDEBEC, Marie ENOS

Documentaliste : Marie-Agnès PANTIN

Secrétaire action culturelle : Patricia BRONNEC

Agents d'accueil : Nathalie BROUDIC, Estelle FORTIER, Pascale PIQUOT, Virginie SOULA

Régisseurs : Benjamin CROCQ, Serge LE MIEUX, Paulo LOPES, Christophe PLANCHON

Agents de nettoyage : Muriel ARGENTIN, Agnès PICOT

## Professeurs

Référente élèves à besoins spécifique : NN

Enseignement musical Pôle Art et Handicap : Sabine FIGUET

Interventions en milieu scolaire : Marylène JOUEN, NN

Accompagnement instrumental : David DOESSANT, Sonja KESISOGLOU, Yannaël QUENEL

Accordéon : Yannick ROGAR

Accordéon diatonique : Laurent BARRAY

Alto : Sophie REBOLLO

Basse jazz : Clémence GAUDIN

Basson : Thomas RIO

Batterie jazz : Jonathan GOMIS

Chant filière voix : NN

Chant lyrique : Anne-Cécile LAURENT

Chant jazz : Geneviève CHALARD

Clarinette : Elise DERIVIERE, Damien SLIWA

Clarinette jazz : Laurent MEYER

Clavecin : Valentin ROUGET

Contrebasse : Hubert DEFLANDRE

Contrebasse jazz : Clémence GAUDIN

Cor : Florence GUILLAUME

Écriture sonore : Jean-Jacques SCHMIDELY

Ensembles vocaux : Geneviève CHALARD, Anne-Cécile LAURENT, Yuliya PEREVOZNIKOVA, Fabrice PORET, NN

Ensembles jazz : Jérémy BRUGER, Jean-Baptiste GAUDRAY, Clémence GAUDIN, Jonathan GOMIS, Sébastien GUILLAUME, Laurent MEYER

Érudition : Jérémy BRUGER, Jean-Baptiste GAUDRAY, Fabrice PORET

Ethnomusicologie : Cécile DELETRE

Flûte à bec : Manon VOISIN  
Flûte traversière : Alexandre NAASSAN, Kouchyar SHAHROUDI  
Formation musicale : Delphine BAUD, Marion BUISSET, Cécile DELETRE, Corinne DUVAL, Clémence GAUDIN, Yuliya PEREVOZNIKOVA, Caroline SENCE  
Guitare : Annie BAUDOUIN, Julien PAYAN  
Guitare électrique : Julien MAUCARRE  
Guitare jazz : Jean-Baptiste GAUDRAY  
Harpe : Alice CISSOKHO  
Hautbois : Thérèse LOUVET  
Kora : Pape CISSOKHO  
MAO : Julien MAUCARRE  
Musique africaine : Pape CISSOKHO  
Musique de chambre : Hubert DEFLANDRE, NN  
Musique celtique : Didier GUYOT  
Musique cubaine : Eduardo FERNANDEZ  
Musique médiévale : Gaëlle DURAND  
NAO : Jérémy BRUGER  
Ney : Kouchyar SHAHROUDI  
Option musique au bac : Fabrice PORET  
Orchestres : Aline BERTRAND, Pascal BONIS, Pierre GRIMOPONT, Florence GUILLAUME, Anthony LAPLACE, Jean-Marie OLIVIER, Bruno PETERSCHMITT, Sophie REBOLLO  
Orgue : Élise LEONARD  
Percussion : Jean-Marie OLIVIER, Fabien LENOIR  
Percussions corporelles : Marylène JOUEN  
Piano : Domitille BES, Xavier LE ROUX, Valérie METALLO, Magali NATALIZIO  
Piano jazz : Jérémy BRUGER  
Piccolo : Kouchyar SHAHROUDI  
Saxophone : Géraud ETRILLARD, Anthony LAPLACE  
Saxophone jazz : Laurent MEYER  
Traverso : Alexandre NAASSAN  
Trombone : Joël LAINE  
Trompette : Pierre GRIMOPONT  
Trompette jazz : Julien ECREPONT  
Tuba / euphonium : Anderson ROMERO  
Violon : Pascale DELAVEAU, Annie MELCONIAN, Cristina VATA, NN  
Violon jazz : Sébastien GUILLAUME  
Violon traditionnel : Marc PREVOST  
Violoncelle : Aline BERTRAND, Caroline TREF

# La MUSIQUE en parcours étude

Vous trouverez ci-dessous le détail des cours obligatoires selon la discipline principale suivie dans le cadre d'un enseignement en cycle (parcours étude). Des adaptations de parcours sont néanmoins possibles au regard de situations particulières ou de besoins d'aménagements ponctuels.

## Chant lyrique

Le cursus de chant lyrique est accessible sur audition (mercredi 24 juin) est composé de la façon suivante :

**En Cycle 1** (accessible dès 15 ans en fonction de la physiologie de l'élève et sur audition), les cours obligatoires sont organisés de la façon suivante :

- 30 minutes de cours de chant : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument en début d'année scolaire
- 1h de formation musicale selon le niveau de l'élève :
  - o FM chanteur cycle 1 : jeudi de 18h45 à 19h45
  - o FM chanteur cycle 2 : jeudi de 19h45 à 21h15
- 1h30 de chœur de chambre, le jeudi de 17h à 18h30

**En Cycle 2** les 3 cours s'organisent de la façon suivante :

- 45 minutes de cours de chant : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument
- 1h à 1h30 de formation musicale selon le niveau de l'élève :
  - o FM chanteur cycle 1 : jeudi de 18h45 à 19h45
  - o FM chanteur cycle 2 : jeudi de 19h45 à 21h15
- 1h30 de chœur de chambre, le jeudi de 17h à 18h30
- Atelier lyrique, le mercredi de 19h30 à 21h30

**En Cycle 3**, les cours s'organisent de la façon suivante :

- 1h de cours de chant : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument
- 1h à 1h30 de formation musicale\* selon le niveau de l'élève :
  - o FM chanteur cycle 1 : jeudi de 18h45 à 19h45
  - o FM chanteur cycle 2 : jeudi de 19h45 à 21h15
  - o FM 3cA : lundi de 18h à 20h
- 1h30 de chœur de chambre, le jeudi de 17h à 18h30
- Les élèves de cycle 3 doivent participer à des groupes de musique de chambre au moins 2 semestres pendant leur cycle. Une réunion de présentation des cours de musique de chambre et de constitution des groupes est organisée le vendredi 26 juin de 18h à 19h30. La présence à cette réunion est obligatoire pour tout élève souhaitant suivre ce cours l'année suivante.

\* Les cours de formation musicale ne sont pas obligatoires en cycle 3. Cependant, il demeure obligatoire d'avoir validé un niveau 3cA en FM pour obtenir son Certificat d'Etudes Musicales (CEM) et d'avoir validé un niveau 3cB en FM pour obtenir son Diplôme National d'Etudes Musicale.

**Entrée en Cycle Préparant au Diplôme d'Etudes Musicales (DNEM) :** le concours d'entrée en DNEM aura lieu le mardi 30 juin. Pour plus d'informations, contacter Marie ENOS ([marie.enos@lehavre.fr](mailto:marie.enos@lehavre.fr)).

### **Pratique collective complémentaire**

Les élèves peuvent bénéficier d'une pratique collective complémentaire, cette inscription étant possible sous réserve de places disponibles. L'inscription d'un élève dans une pratique complémentaire n'engendre pas de facturation supplémentaire.

### **Accompagnement instrumental**

Chaque élève, quel que soit son niveau bénéficie de temps de travail dédié dans l'année avec les accompagnateurs. Ce travail est essentiel et participe à la bonne progression des élèves.

Le professeur d'instrument pourra vous communiquer les coordonnées du professeur accompagnateur en lien avec sa classe.

## **Filière voix (nouveau 2026-27)**

La filière voix est accessible à partir de 6 ans, sur audition (mercredi 24 juin). La présentation d'une chanson sera demandée, sans aucun prérequis. Un petit travail sera effectué et suivi d'un échange avec le professeur.

Les cours sont organisés de la façon suivante :

- Cours de technique vocale en petit collectif (2 à 3 élèves) : planning de cours organisé directement par le professeur de chant en début d'année scolaire
- Formation musicale selon le niveau de l'élève : voir planning page 18
- Chœur filière voix le mardi de 17h30 à 18h30

En fonction du profil de l'enfant et de sa maturité physiologique, une filière voix allégée pourra lui être proposée.

## **Accordéon, guitare**

**En Cycle 1** (accessible dès 7 ans et à partir de 6 ans selon les places disponibles et sur avis du professeur), les cours obligatoires sont organisés de la façon suivante :

Phase 1

- 30 minutes de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument en début d'année scolaire
- 1h de formation musicale selon le niveau de l'élève : voir planning page 18
- 45 minutes de chorale, horaire au choix :
  - o Mercredi de 13h à 13h45
  - o Mercredi de 14h à 14h45
  - o Mercredi de 14h30 à 15h15
  - o Samedi de 10h30 à 11h15

A l'issue de la phase 1, l'élève peut choisir des pratiques collectives globalisées ou séparées :

#### Pratiques collectives séparées

##### Phase 2 :

- 30 minutes de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument en début d'année scolaire
- 1h de formation musicale selon le niveau de l'élève : voir planning page 18
- Pratique collective au choix, en fonction des propositions indiquées dans le tableau page 19

##### Phase 3 :

- 30 minutes de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument en début d'année scolaire
- 1h30 de formation musicale selon le niveau de l'élève : voir planning page 18
- Pratique collective au choix, en fonction des propositions indiquées dans le tableau page 19

#### Pratiques collectives globalisées

##### Phase 2 :

- 30 minutes de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument en début d'année scolaire
- 2 cours de 1 heure regroupant FM et jeu d'ensemble, au choix :
  - o Groupe avec les instrumentistes à vents : mardi de 17h à 18h et jeudi de 17h à 18h
  - o Groupe avec les instrumentistes à cordes : mercredi de 14h45 à 15h45 et samedi de 9h30 à 10h30

##### Phase 3 :

- 30 minutes de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument en début d'année scolaire
- 2 cours de 1h30 regroupant FM et jeu d'ensemble, au choix :
  - o Groupe avec instrumentistes à vents : mardi de 18h15 à 19h45 et jeudi de 18h15 à 19h45
  - o Groupe avec instrumentistes à cordes : mercredi de 13h à 14h30 et samedi de 10h45 à 12h15

#### **En Cycle 2**, les 3 cours s'organisent de la façon suivante :

- 45 minutes de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument
- 1h30 de formation musicale selon le niveau de l'élève (phase 1, 2 ou 3) : voir planning page 18
- Pratique collective au choix, en fonction des propositions indiquées dans le tableau page 19

#### **En Cycle 3**, les cours s'organisent de la façon suivante :

- 1h de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument
- Formation musicale\* selon le niveau de l'élève : voir planning page 18
- Pratique collective au choix, en fonction des propositions indiquées dans le tableau page 19
- Les élèves de cycle 3 doivent participer à des groupes de musique de chambre au moins 2 semestres pendant leur cycle. Une réunion de présentation des cours de musique de chambre et de constitution des groupes est organisée le vendredi 26 juin de 18h à 19h30. La présence à cette réunion est obligatoire pour tout élève souhaitant suivre ce cours l'année suivante.

\* Les cours de formation musicale ne sont pas obligatoires en cycle 3. Cependant, il demeure obligatoire d'avoir validé un niveau 3cA en FM pour obtenir son Certificat d'Etudes Musicales (CEM) et d'avoir validé un niveau 3cB en FM pour obtenir son Diplôme National d'Etudes Musicales.

**Entrée en Cycle Préparant au Diplôme d'Etudes Musicales (DEM) :** le concours d'entrée en DEM aura lieu le mardi 30 juin. Pour plus d'informations, contacter Marie ENOS ([marie.enos@lehavre.fr](mailto:marie.enos@lehavre.fr)).

### **Pratique collective complémentaire**

Les élèves peuvent bénéficier d'une pratique collective complémentaire, cette inscription étant possible sous réserve de places disponibles. L'inscription d'un élève dans une pratique complémentaire n'engendre pas de facturation supplémentaire.

### **Accompagnement instrumental**

Chaque élève, quel que soit son niveau bénéficie de temps de travail dédié dans l'année avec les accompagnateurs. Ce travail est essentiel et participe à la bonne progression des élèves.

Le professeur d'instrument pourra vous communiquer les coordonnées du professeur accompagnateur en lien avec sa classe.

### **Pratique instrumentale à la maison**

L'inscription au Conservatoire engage la famille à se procurer un instrument pour le travail à la maison. En première année, il est possible de louer un instrument directement issu de notre parc instrumental.

Pour tous, à partir de la deuxième année, la possibilité de location est conditionnée aux disponibilités de notre parc instrumental. Pour plus de renseignements, merci de vous rapprocher de votre professeur d'instrument.

## **Instruments de l'orchestre**

Les instruments de l'orchestre regroupent les bois (flûte traversière, piccolo, clarinette, basson, hautbois, saxophone), les cuivres (trompette, cor, trombone, tuba, euphonium), les cordes (violon, alto, violoncelle, contrebasse), la harpe et les instruments de percussion.

**En Cycle 1** (accessible dès 7 ans et à partir de 6 ans selon les places disponibles et sur avis du professeur), les cours obligatoires sont organisés de la façon suivante :

#### Phase 1

- 30 minutes de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument en début d'année scolaire
- 1 heure de formation musicale selon le niveau de l'élève : voir planning page 18
- 45 minutes de chorale, horaire au choix :
  - o Mercredi de 13h à 13h45
  - o Mercredi de 14h à 14h45
  - o Mercredi de 14h30 à 15h15
  - o Samedi de 10h30 à 11h15

Bon à savoir ! Une audition peut être proposée aux élèves déjà musiciens souhaitant intégrer le Conservatoire, afin d'évaluer au plus juste leurs besoins. Cette audition aura lieu le mercredi 24 juin.

A l'issue de la phase 1, l'élève peut choisir des pratiques collectives globalisées ou séparées :

### Pratiques collectives individualisées

#### Phase 2 :

- 30 minutes de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument en début d'année scolaire
- 1 heure de formation musicale selon le niveau de l'élève : voir planning page 18
- Pratique orchestrale en fonction des conditions d'accessibilité indiquées dans le tableau page 19 ou autre pratique collective sur proposition du professeur

#### Phase 3 :

- 30 minutes de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument en début d'année scolaire
- 1h30 de formation musicale selon le niveau de l'élève : voir planning page 18
- Pratique orchestrale en fonction des conditions d'accessibilité indiquées dans le tableau page 19 ou autre pratique collective sur proposition du professeur

### Pratiques collectives globalisées

#### Phase 2 :

- 30 minutes de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument en début d'année scolaire
- 2 cours de 1 heure regroupant formation musicale et jeu d'ensemble :
  - o Groupe avec les instrumentistes à vents : mardi de 17h à 18h et jeudi de 17h à 18h
  - o Groupe avec les instrumentistes à cordes : mercredi 14h45-15h45 et samedi 9h30-10h30

#### Phase 3 :

- 30 minutes de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument en début d'année scolaire
- 2 cours de 1h30 regroupant formation musicale et jeu d'ensemble :
  - o Groupe avec instrumentistes à vents : mardi de 18h15 à 19h45 et jeudi de 18h15 à 19h45
  - o Groupe avec instrumentistes à cordes : mercredi de 13h à 14h30 et samedi de 10h45 à 12h15

### **En Cycle 2, les 3 cours s'organisent de la façon suivante :**

- 45 minutes de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument
- 1h30 de formation musicale selon le niveau de l'élève (phase 1, 2 ou 3) : voir planning page 18
- Pratique orchestrale en fonction des conditions d'accessibilité indiquées dans le tableau page 19 ou autre pratique collective sur proposition du professeur

### **En Cycle 3, les cours s'organisent de la façon suivante :**

- 1h de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument
- Formation musicale\* selon le niveau de l'élève : voir planning page 18
- Pratique collective au choix, en fonction des propositions indiquées dans le tableau page 19
- Les élèves de cycle 3 doivent participer à des groupes de musique de chambre au moins 2 semestres pendant leur cycle. Une réunion de présentation des cours de musique de chambre et de constitution des groupes est organisée le vendredi 26 juin de 18h à 19h30. La présence à cette réunion est obligatoire pour tout élève souhaitant suivre ce cours l'année suivante.

\* Les cours de formation musicale ne sont pas obligatoires en cycle 3. Cependant, il demeure obligatoire d'avoir validé un niveau 3cA en FM pour obtenir son Certificat d'Etudes Musicales (CEM) et d'avoir validé un niveau 3cB en FM pour obtenir son Diplôme National d'Etudes Musicale.

**Entrée en Cycle Préparant au Diplôme d'Etudes Musicales (DEM) :** le concours d'entrée en DNEM aura lieu le mardi 30 juin. Pour plus d'informations, contacter Marie ENOS ([marie.enos@lehavre.fr](mailto:marie.enos@lehavre.fr)).

### **Pratique collective complémentaire**

Les élèves peuvent bénéficier d'une pratique collective complémentaire, cette inscription étant possible sous réserve de places disponibles. L'inscription d'un élève dans une pratique complémentaire n'engendre pas de facturation supplémentaire.

### **Accompagnement instrumental**

Chaque élève, quel que soit son niveau bénéficie de temps de travail dédié dans l'année avec les accompagnateurs. Ce travail est essentiel et participe à la bonne progression des élèves.

Le professeur d'instrument pourra vous communiquer les coordonnées du professeur accompagnateur en lien avec sa classe.

### **Pratique instrumentale à la maison**

L'inscription au Conservatoire engage la famille à se procurer un instrument pour le travail à la maison. En première année, il est possible de venir travailler au Conservatoire sur les instruments spécifiques (percussions, harpe) ou de louer un instrument directement issu de notre parc instrumental.

Pour tous, à partir de la deuxième année, la possibilité de location est conditionnée aux disponibilités de notre parc instrumental. Pour plus de renseignements, merci de vous rapprocher de votre professeur d'instrument.

## **Passerelle pour un violon et passerelle OAE**

Pour les élèves issus du dispositif **Un violon dans mon école** et des Orchestres à l'école de la Ville du Havre, le Conservatoire peut proposer une passerelle. L'élève suit les études prévues pour les instruments de l'orchestre (cf. page 9) mais peut demander un allègement du parcours la première année.

L'élève suit dans tous les cours un cours d'instrument de 30 minutes hebdomadaires et un cours d'ensemble. Le cours d'ensemble peut rassembler les anciens élèves d'Un violon dans mon école ou des Orchestres à l'école. Un cours de chorale peut aussi être adapté. Enfin, selon le niveau de l'élève et selon sa motivation, une intégration dans un orchestre de cycle 1 peut être proposée.

## **Jazz**

Le département jazz du Conservatoire Arthur Honegger regroupe les disciplines suivantes : piano, chant, trompette, contrebasse, guitare, basse, violon, saxophone, clarinette

L'entrée dans le département se fait sur audition et est possible pour les élèves ayant déjà validé un premier cycle instrumental ou vocal classique. La date de cette audition est fixée au mercredi 24 juin.

Dans le cursus jazz, les cours sont organisés de la façon suivante :

Cycle 1	Discipline instrumentale ou vocale	Planning de cours organisé par le professeur d'instrument ou de chant
	Module formation musicale jazz 1c – à suivre au moins 1 an au cours du cycle	Le lundi, horaire à préciser en début d'année scolaire, en fonction du niveau de l'élève
	Module harmonie jazz 1 – à suivre au moins 1 an au cours du cycle	Le lundi, horaire à préciser en début d'année scolaire, en fonction du niveau de l'élève
	Pratique collective	Au choix, sur préconisation des professeurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Atelier jazz (composition des groupes et précisions horaires en début d'année scolaire)</li> <li>- Ensemble vocal Sing Swing, vendredi de 18h à 19h30</li> <li>- Fanfare New Orleans, lundi de 20h30 à 22h</li> <li>- Multicolor Jazz Orchestra, mardi de 19h à 20h30</li> </ul>
Cycle 2	Discipline instrumentale ou vocale	Planning de cours organisé par le professeur d'instrument ou de chant
	Module Formation musicale jazz 2c – à suivre au moins 1 an au cours du cycle	Le lundi, horaire à préciser en début d'année scolaire, en fonction du niveau de l'élève
	Module harmonie jazz 2 – à suivre au moins 1 an au cours du cycle	Le mercredi, horaire à préciser en début d'année scolaire, en fonction du niveau de l'élève
	Pratique collective	Au choix, sur préconisation des professeurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Atelier jazz (composition des groupes et précisions horaires en début d'année scolaire)</li> <li>- Ensemble vocal Sing Swing, vendredi de 18h à 19h30</li> <li>- Fanfare New Orleans, lundi de 20h30 à 22h</li> <li>Multicolor Jazz Orchestra, mardi de 19h à 20h30</li> </ul>
Cycle 3	Discipline instrumentale ou vocale	Planning de cours organisé par le professeur d'instrument ou de chant
	Module Formation musicale jazz 3c – à suivre au moins 1 an au cours du cycle	Le lundi, horaire à préciser en début d'année scolaire, en fonction du niveau de l'élève
	Module culture musicale jazz – à suivre au moins 1 an au cours du cycle	Le mardi, de 17h à 18h
	Pratique collective	Au choix, sur préconisation des professeurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Atelier jazz (composition des groupes et précisions horaires en début d'année scolaire)</li> <li>- Ensemble vocal Sing Swing, vendredi de 18h à 19h30</li> <li>- Fanfare New Orleans, lundi de 20h30 à 22h</li> <li>- Multicolor Jazz Orchestra, mardi de 19h à 20h30</li> </ul>

NB : les cours de formation musicale ne sont plus obligatoires en cycle 3. Cependant, il demeure indispensable d'avoir validé un cours de module FM jazz 3c pour obtenir son CEM.

**Entrée en Cycle Préparant au Diplôme d'Etudes Musicales (DEM) :** le concours d'entrée en DEM aura lieu le mardi 30 juin. Pour plus d'informations, contacter Marie ENOS ([marie.enos@lehavre.fr](mailto:marie.enos@lehavre.fr)).

### **Pratique collective complémentaire**

Les élèves peuvent bénéficier d'une pratique collective complémentaire, cette inscription étant possible sous réserve de places disponibles. L'inscription d'un élève dans une pratique complémentaire n'engendre pas de facturation supplémentaire.

### **Pratique instrumentale à la maison**

L'inscription au Conservatoire engage la famille/l'élève à se procurer un instrument pour le travail à la maison. En première année, il est possible de venir travailler au Conservatoire sur les instruments spécifiques ou de louer un instrument directement issu de notre parc instrumental. Pour les claviers, cette possibilité est soumise aux disponibilités d'instrument.

Pour tous, à partir de la deuxième année, la possibilité de location est conditionnée aux disponibilités de notre parc instrumental. Pour plus de renseignements, merci de vous rapprocher de votre professeur d'instrument.

## **Musique ancienne**

Le département de musique ancienne regroupe les instruments suivants : clavecin, orgue et flûte à bec.

**En Cycle 1** (accessible dès 7 ans et à partir de 6 ans selon les places disponibles et sur avis du professeur), les cours obligatoires sont organisés de la façon suivante :

#### Phase 1

- 30 minutes de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument en début d'année scolaire
- 1 heure de formation musicale selon le niveau de l'élève : voir planning page 18
- 45 minutes de chorale, horaire au choix :
  - o Mercredi de 13h à 13h45
  - o Mercredi de 14h à 14h45
  - o Mercredi de 14h30 à 15h15
  - o Samedi de 10h30 à 11h15

Bon à savoir ! Le traverso et le pianoforte sont proposés à l'enseignement hors parcours étude.
---

A l'issue de la phase 1, l'élève peut choisir des pratiques collectives globalisées ou séparées :

### Pratiques collectives séparées

#### Phase 2 :

- 30 minutes de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument en début d'année scolaire
- 1 heure de formation musicale selon le niveau de l'élève : voir planning page 18
- Ensemble de musique ancienne cycle 1, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou autre pratique collective sur préconisation du professeur

#### Phase 3 :

- 30 minutes de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument en début d'année scolaire
- 1h30 de formation musicale selon le niveau de l'élève : voir planning page 18
- Ensemble de musique ancienne cycle 1, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou autre pratique collective sur préconisation du professeur

#### Phase 2 :

- 30 minutes de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument en début d'année scolaire
- 2 cours de 1 heure regroupant formation musicale et jeu d'ensemble :
  - o Groupe avec les instrumentistes à vents : mardi de 17h à 18h et jeudi de 17h à 18h
  - o Groupe avec les instrumentistes à cordes : mercredi 14h45-15h45 et samedi 9h30-10h30

#### Phase 3 :

- 30 minutes de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument en début d'année scolaire
- 2 cours de 1h30 regroupant formation musicale et jeu d'ensemble :
  - o Groupe avec instrumentistes à vents : mardi de 18h15 à 19h45 et jeudi de 18h15 à 19h45
  - o Groupe avec instrumentistes à cordes : mercredi de 13h à 14h30 et samedi de 10h45 à 12h15

### Pratiques collectives globalisées

**En Cycle 2**, les 3 cours s'organisent de la façon suivante :

- 45 minutes de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument
- 1h30 de formation musicale selon le niveau de l'élève (phase 1, 2 ou 3) : voir planning page 18
- Ensemble de musique ancienne cycle 2, le mercredi de 17h à 18h ou autre pratique collective sur préconisation du professeur

**En Cycle 3**, les cours s'organisent de la façon suivante :

- 1h de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument
- Formation musicale\* selon le niveau de l'élève : voir planning page 18
- Ensemble de musique ancienne cycle, le mercredi de 18h à 19h ou autre pratique collective sur préconisation du professeur
- Les élèves de cycle 3 doivent participer à des groupes de musique de chambre au moins 2 semestres pendant leur cycle. Une réunion de présentation des cours de musique de chambre et de constitution des groupes est organisée le vendredi 26 juin de 18h à 19h30. La présence à cette réunion est obligatoire pour tout élève souhaitant suivre ce cours l'année suivante.

\* Les cours de formation musicale ne sont pas obligatoires en cycle 3. Cependant, il demeure obligatoire d'avoir validé un niveau 3cA en FM pour obtenir son Certificat d'Études Musicales (CEM) et d'avoir validé un niveau 3cB en FM pour obtenir son Diplôme National d'Études Musicales.

**Entrée en Cycle Préparant au Diplôme d'Études Musicales (DEM) :** le concours d'entrée en DEM aura lieu le mardi 30 juin. Pour plus d'informations, contacter Marie ENOS ([marie.enos@lehavre.fr](mailto:marie.enos@lehavre.fr)).

### **Pratique collective complémentaire**

Les élèves peuvent bénéficier d'une pratique collective complémentaire, cette inscription étant possible sous réserve de places disponibles. L'inscription d'un élève dans une pratique complémentaire n'engendre pas de facturation supplémentaire.

### **Accompagnement instrumental**

Les élèves du département musique ancienne bénéficient d'un travail d'accompagnement avec Valentin ROUGET, professeur de clavecin.

### **Pratique instrumentale à la maison**

L'inscription au Conservatoire engage la famille à se procurer un instrument pour le travail à la maison. En première année, il est possible de venir travailler au Conservatoire sur les instruments spécifiques (orgue, clavecin) ou de louer un instrument directement issu de notre parc instrumental. Pour les claviers, cette possibilité est soumise aux disponibilités d'instrument.

Pour tous, à partir de la deuxième année, la possibilité de location est conditionnée aux disponibilités de notre parc instrumental. Pour plus de renseignements, merci de vous rapprocher de votre professeur d'instrument.

## **Piano**

**En Cycle 1** (accessible dès 7 ans et à partir de 6 ans selon les places disponibles et sur avis du professeur), les cours obligatoires sont organisés de la façon suivante :

### Phase 1

- 30 minutes de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument en début d'année scolaire
- 1h de formation musicale selon le niveau de l'élève : voir planning page 18
- 45 minutes de chorale, horaire au choix :
  - o Mercredi de 13h à 13h45
  - o Mercredi 14h à 14h45
  - o Mercredi de 14h30 à 15h15
  - o Samedi de 10h30 à 11h15

#### Bon à savoir !

En raison de leur spécificité instrumentale, les places pour les élèves pianistes sont limitées en parcours pratiques collectives globalisées. Nous vous invitons à vous rapprocher du professeur d'instrument de votre enfant pour en discuter avec lui.

A l'issue de la phase 1, l'élève peut choisir des pratiques collectives globalisées ou séparées :

### Pratiques collectives séparées

#### Phase 2 :

- 30 minutes de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument en début d'année scolaire
- 1h de formation musicale selon le niveau de l'élève : voir planning page 18
- Module de pratique collective pianiste, le lundi de 18h à 19h ou le mercredi de 14h à 15h, ou autre pratique collective sur préconisation du professeur

#### Phase 3 :

- 30 minutes de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument en début d'année scolaire
- 1h30 de formation musicale selon le niveau de l'élève : voir planning page 18
- Module de pratique collective pianiste, le lundi de 18h à 19h ou le mercredi de 14h à 15h, ou autre pratique collective sur préconisation du professeur

### Pratiques collectives globalisées

#### Phase 2 :

- 30 minutes de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument en début d'année scolaire
- 2 cours de 1 heure de formation musicale et pratique collective globalisées :
  - o Groupe avec les instrumentistes à vents : mardi de 17h à 18h et jeudi de 17h à 18h
  - o Groupe avec les instrumentistes à cordes : mercredi 14h45-15h45 et samedi 9h30-10h30

#### Phase 3 :

- 30 minutes de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument en début d'année scolaire
- 2 cours de 1h30 de formation musicale et pratique collective globalisées :
  - o Groupe avec instrumentistes à vents : mardi de 18h15 à 19h45 et jeudi de 18h15 à 19h45
  - o Groupe avec instrumentistes à cordes : mercredi de 13h à 14h30 et samedi de 10h45 à 12h15

### **En Cycle 2**, les 3 cours s'organisent de la façon suivante :

- 45 minutes de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument
- 1h30 de formation musicale selon le niveau de l'élève (phase 1, 2 ou 3) : voir planning page 18
- Module de pratique collective pianiste, le lundi de 18h à 19h ou le mercredi de 14h à 15h, ou autre pratique collective sur préconisation du professeur

### **En Cycle 3**, les cours s'organisent de la façon suivante :

- 1h de cours d'instrument : planning de cours organisé directement par le professeur d'instrument
- Formation musicale\* selon le niveau de l'élève : voir planning page 18
- Module de pratique collective pianiste, le lundi de 18h à 19h ou le mercredi de 14h à 15h, ou autre pratique collective sur préconisation du professeur

- Les élèves de cycle 3 doivent participer à des groupes de musique de chambre au moins 2 semestres pendant leur cycle. Une réunion de présentation des cours de musique de chambre et de constitution des groupes est organisée le vendredi 26 juin de 18h à 19h30. La présence à cette réunion est obligatoire pour tout élève souhaitant suivre ce cours l'année suivante.

\* Les cours de formation musicale ne sont pas obligatoires en cycle 3. Cependant, il demeure obligatoire d'avoir validé un niveau 3cA en FM pour obtenir son Certificat d'Études Musicales (CEM) et d'avoir validé un niveau 3cB en FM pour obtenir son Diplôme National d'Études Musicales.

**Entrée en Cycle Préparant au Diplôme d'Études Musicales (DEM) :** le concours d'entrée en DEM aura lieu le mardi 30 juin. Pour plus d'informations, contacter Marie ENOS ([marie.enos@lehavre.fr](mailto:marie.enos@lehavre.fr)).

### **Pratique collective complémentaire**

Les élèves peuvent bénéficier d'une pratique collective complémentaire, cette inscription étant possible sous réserve de places disponibles. L'inscription d'un élève dans une pratique complémentaire n'engendre pas de facturation supplémentaire.

### **Accompagnement instrumental**

Chaque élève, quel que soit son niveau bénéficie de temps de travail dédié dans l'année avec les accompagnateurs. Ce travail est essentiel et participe à la bonne progression des élèves.

Le professeur d'instrument pourra vous communiquer les coordonnées du professeur accompagnateur en lien avec sa classe.

### **Pratique instrumentale à la maison**

L'inscription en classe de piano engage la famille à se procurer un instrument pour le travail à la maison. En première année, il est possible de venir travailler sur les pianos du Conservatoire ou de louer un clavier directement issu de notre parc instrumental, sous réserve de disponibilité.

## **Planning des cours d'érudition**

Les cours d'érudition sont accessibles à tous, élèves en parcours étude ou simples auditeurs :

- Culture musicale : mardi de 19h30 à 21h
- Culture chorégraphique : mardi de 20h15 à 21h15
- Commentaire d'écoute : mercredi de 17h30 à 19h
- Écriture sonore : jour et horaire à préciser
- Ethnomusicologie : jour et horaire à préciser
- Initiation et maîtrise du logiciel Muscore : jeudi de 19h45 à 20h30 sur planning
- Notation Assistée par Ordinateur (NAO) : jour et horaire à préciser
- Musique Assistée par Ordinateur (MAO) : jour et horaire à préciser

Cette année, le Conservatoire Arthur Honegger propose des cours d'**option musique au bac** le mercredi de 13h30 à 14h30, sur planning.

## Planning des cours de FM

CYCLE 1	
1c – phase 1	Lundi 17h30-18h30 (Corinne) Lundi 20h-21h <b>ADULTES</b> (Corinne) Mercredi 10h-11h (Delphine) Mercredi 11h-12h (Yuliya) Mercredi 11h30-12h30 (Corinne) Mercredi 13h-14h (Delphine) Mercredi 15h-16h <b>ADO</b> (Delphine) Mercredi 15h15-16h45 (Corinne) Jeudi 17h-18h (Corinne) Jeudi 17h45-18h45 <b>ADO</b> (Delphine) Vendredi 17h-18h (Yuliya) Samedi 15h-16h (Yuliya)
1c – phase 2	Lundi 17h30-18h30 (Marion) Mardi 17h-18h (Corinne) Mardi 17h-18h <b>ADO</b> (Fabrice) Mardi 20h-21h <b>ADULTES</b> (Marion) Mercredi 10h-11h (Yuliya) Mercredi 11h-12h (Delphine) Mercredi 17h30-18h30 <b>ADO</b> (Caroline) Mercredi 14h-15h (Delphine) Mercredi 14h45-15h45 (Corinne) Jeudi 17h-18h (Yuliya) Jeudi 18h-19h (Corinne) Vendredi 19h30-20h30 <b>ADULTES</b> (Caroline) Samedi 11h-12h (Delphine) Samedi 11h15-12h15 (Yuliya) Samedi 12h15-13h15 <b>ADULTES</b> (Yuliya)
1c – phase 3	Mercredi 13h-14h30 (Yuliya) Mercredi 13h15-14h45 (Corinne) Jeudi 17h15-18h45 (Caroline) Jeudi 19h-20h30 <b>ADO</b> (Corinne) Jeudi 19h30-21h <b>ADULTES</b> (Yuliya) Vendredi 17h15-18h45 (Fabrice) Samedi 13h30-15h (Yuliya)

CYCLE 2	
2c – phase 1	Lundi 18h30-20h (Corinne) Lundi 18h30-20h (Marion) Mercredi 16h-17h30 (Marion) Jeudi 18h-19h30 (Yuliya) Vendredi 18h-19h30 (Yuliya)
2c – phase 2	Mardi 18h-19h30 (Corinne) Mardi 18h-19h30 (Fabrice) Mercredi 14h30-16h (Caroline) Mercredi 14h30-16h (Fabrice) Mercredi 16h-17h30 (Fabrice) Mercredi 16h45-18h15 (Corinne) Vendredi 18h-19h30 (Caroline) Vendredi 18h45-20h15 (Fabrice)
2c – phase 3	Mercredi 16h-17h30 (Caroline) Jeudi 18h30-20h (Caroline)

CYCLE 3	
3cA	Lundi 18h-20h (Caroline)
3cB	Mercredi 19h-22h (Caroline)

Bon à savoir !

En 3<sup>e</sup> cycle, la formation musicale devient optionnelle. Cependant, nous recommandons fortement la poursuite de la FM, afin de maintenir une progression instrumentale ou vocale optimale et accompagner au mieux l'élève vers une autonomie de pratique.

## Cours collectifs instrumentaux et chorégraphiques 2026/2027

Le suivi d'un cours complémentaire pour un élève en parcours étude n'engendre pas de facturation supplémentaire.

Vous trouverez ci-dessous la liste des cours complémentaires accessibles pour les élèves inscrits dans la spécialité musique en parcours étude ainsi que leurs conditions d'accès.

<b>Cours collectifs</b>	<b>Conditions d'accès (niveau minimum requis ou âge)</b>	<b>Professeur responsable</b>	<b>Jour et horaire</b>
Chœur d'enfants (4 groupes)	Enfants de 6 à 10 ans	NN Yuliya PEREVOZNIKOVA NN	Mercredi 13h-13h45 Mercredi 14h-14h45 Mercredi 14h30-15h15 Samedi 10h30-11h15
Chœur niveau 2	Collégiens (ados de 11 à 14 ans)	Yuliya PEREVOZNIKOVA	Mercredi 17h15-18h30
Chœur niveau 3 (Poly'sons)	Lycéens (ados de 15 à 18 ans)	Yuliya PEREVOZNIKOVA	Mercredi 15h45-17h15
Ensemble vocal jazz (Sing Swing)	Chanteurs ados/adultes de tous niveaux	Geneviève CHALARD	Vendredi, 18h-20h
Chœur médiéval (Compagnie Brassy)	Chanteurs de tous niveaux souhaitant découvrir ou pratiquer la musique vocale médiévale	Gaëlle DURAND	Jeudi, horaire à définir
Ensemble vocal niveau 1	Chanteurs adultes de niveau débutant à intermédiaire	Fabrice PORET	Jeudi, 18h45-20h15
Ensemble vocal niveau 2	Chanteurs adultes de niveau intermédiaire à avancé	NN	Mardi 19h-20h30
Ensemble de musique ancienne cycle 1	Elèves de cycle 1 (flûte à bec, clavecin, orgue, violon, alto, violoncelle, flûte, basson et piano)	Elise LEONARD et Valentin ROUGET	Jeudi 17h30-18h30
Ensemble de musique ancienne cycle 2	Elèves de cycle 2 (flûte à bec, clavecin, orgue, violon, alto, violoncelle, flûte, basson et piano)	Manon VOISIN	Mercredi 17h-18h
Ensemble de musique ancienne cycle 3	Elèves de cycle 3 (flûte à bec, clavecin, orgue, violon, alto, violoncelle, flûte, basson et piano)	Elise LEONARD	Mercredi 18h-19h
Consort de flûtes	Flûtistes à bec de cycle 2 et 3	Manon VOISIN	Mercredi 18h30-19h30

Orchestre d'harmonie cycle 1 (Orchestre Auguste)	Instrumentistes à vents, piano et percussion de cycle 1	Pierre GRIMOPONT	Mercredi 16h45-18h15
Orchestre d'harmonie cycle 2 (Orchestre Divertimento)	Instrumentistes à vents, piano, contrebasse et percussion de cycle 2	Anthony LAPLACE	Vendredi 17h30-19h
Orchestre d'harmonie cycles 2 et 3 (Orchestre Rhapsodie)	Instrumentistes à vents, contrebasse, piano et percussion à partir du 2c3	Pierre GRIMOPONT	Mercredi 18h30-20h30
Orchestre d'harmonie de la ville du Havre (OHVH)	Instrumentistes à vents, piano, contrebasse et percussion de cycle 3	Bruno PETERSCHMITT	Vendredi 20h-22h
Orchestre à cordes cycle 1 (Orchestre Preludio)	Instrumentistes à cordes et piano de cycle 1	Sophie REBOLLO	Mercredi 15h-16h30
Orchestre à cordes cycle 2 (Orchestre Intermezzo)	Instrumentistes à cordes et piano de cycle 2	Aline BERTRAND	Mercredi 15h-16h30
Orchestre symphonique cycle 3 (Sinfonietta)	Tous instruments de l'orchestre symphonique	Pascal BONIS	Jeudi 18h-20h
Orchestre symphonique adultes (orchestre Fugato)	Instrumentistes adultes à partir de niveau cycle 2	Jean-Marie OLIVIER	Mardi, 10h-12h
Ensemble instrumental médiéval débutant	Enfants de 9 à 12 ans	Gaëlle DURAND	Jeudi, horaire à définir
Ensemble instrumental médiéval avancés	Elèves maîtrisant la pratique musicale médiévale et souhaitant perfectionner leur pratique	Gaëlle DURAND	Jeudi, horaire à définir
Ensemble de musique traditionnelle (Ensemble Mustrad Honegger)	A partir de 16 ans, niveau minimum 1c3 pour les bois, 2c pour les cordes et piano	Laurent BARRAY	Jeudi, horaire à préciser
Ensemble celtique Irish Session Band	Instrumentistes et chanteurs ados/adultes ayant 2 ans de pratique minimum	Didier GUYOT	Mercredi 19h-20h30
Ensemble celtique O'Naig Hair	Instrumentistes et chanteurs adultes, ayant 4 ans minimum de pratique	Didier GUYOT	Vendredi 19h-21h
Initiation aux danses traditionnelles	Enfants/ados/adultes de tous niveaux	Yannick ROGAR	Vendredi 19h30-20h30
Ensemble de percussions corporelles niveau 1	Enfants/ados/adultes débutants	Marylène JOUEN	Jeudi 17h30-18h45
Ensemble de percussions corporelles niveau 2	Ados/adultes ayant déjà pratiqué 2 ans de percussions corporelles	Marylène JOUEN	Jeudi 18h15-19h30
Improvisation jazz tout public	Enfants/ados/adultes	Laurent MEYER	Mercredi 18h30-19h30

Fanfare New Orleans	Instrumentistes à vents ados/adultes	Julien ECREPONT	Lundi 20h30-22h
Orchestre jazz avancé (Multicolor jazz Orchestra)	Tous élèves à partir du 2c3 (bois, cuivres, cordes, percussions, piano)	Sébastien GUILLAUME	Mardi 19h-20h30
Ensemble de musique cubaine (Buena Vista Social Havre)	Instrumentistes et chanteurs adultes de tous niveaux	Eduardo FERNANDEZ	Jeudi 17h30-19h30
Ensemble de musique africaine	Enfants/ados/adultes de tous niveaux	Pape CISSOKHO	Mardi 18h30-20h
Ensemble d'accordéons	Accordéonistes de niveau 1c4 minimum	Yannick ROGAR	Vendredi 18h30-19h30
Ensemble de guitare Aguado	Guitaristes de cycles 2 et 3	Annie BAUDOUIIN	Mardi 19h-20h30
Ensemble de harpes	Harpistes de cycles 2 et 3	Alice CISSOKHO	Vendredi 18h30-19h30
Musique de chambre*	Tous niveaux et instruments possibles, priorité donnée aux élèves inscrits en parcours-étude à partir du cycle 2	Hubert DEFLANDRE NN	Mardi, mercredi, samedi Horaires en fonction des groupes constitués*

\* Une réunion de présentation des cours de musique de chambre et de constitution des groupes est organisée le vendredi 26 juin de 18h à 19h30. La présence à cette réunion est **obligatoire** pour tout élève souhaitant suivre ce cours l'année suivante.

# La MUSIQUE hors parcours études

Il est possible de s'inscrire au Conservatoire hors parcours étude, dans le cadre de différents dispositifs.

## Parcours programmes

Ces parcours modulables d'un à deux ans maximum concernent les élèves dans les situations suivantes :

- Échappée de cycle
- Etudiant.es
- Élèves en post-CEM
- Élèves en post-DNEM
- Professionnel du milieu artistique en situation de formation

## Programmes d'accompagnement des amateurs (PAA)

Pour soutenir la pratique artistique des adultes, le Conservatoire propose trois programmes d'accompagnement :

- Programme débutant de pratique instrumentale ou vocale (PAA débutant)
  - o 30 minutes de cours hebdomadaire
  - o Pratique collective et FM optionnelles
- Programme renforcé de pratique instrumentale ou vocale (PAA renforcé)
  - o Forfait annuel de 11 cours de 30 minutes
  - o Formation musicale selon le niveau de l'élève (voir planning page 18)
  - o Pratique collective au choix de l'élève (voir tableau ci-dessous)
- Programme valorisant les pratiques collectives (PAA collectif) : inscription dans 1 à 3 pratiques collectives (voir tableau ci-dessous)

N'hésitez pas à prendre davantage de renseignements auprès des équipes du Conservatoire et à consulter le détail des parcours dans le règlement des études.

## Cours collectifs PAA

Les cours de pratiques collectives accessibles aux élèves inscrits dans le cadre d'un PAA sont indiqués dans le tableau suivant. Le professeur en charge du cours se réserve le droit de procéder à une rencontre préalable à l'intégration dans le cours. La possibilité d'inscription est soumise au nombre de places disponibles (priorité donnée aux élèves en parcours-étude et parcours programme).

### Bon à savoir !

Le Conservatoire Arthur Honegger propose également des cours de kora, ney, violon traditionnel et accordéon diatonique. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rapprocher de la scolarité.

En bleu, les cours accessibles dès le niveau grand débutant, en vert les cours accessibles dès le niveau intermédiaire, en orange les cours accessibles à partir du niveau confirmé.

<b>Cours collectifs</b>	<b>Conditions d'accès</b>	<b>Professeur responsable</b>	<b>Jour et horaire</b>
Ensemble vocal niveau 1	Chanteurs de niveau débutant à intermédiaire	Fabrice PORET	Jeudi 18h45-20h15
Ensemble vocal niveau 2	Chanteurs de niveau intermédiaire à avancé	NN	Mardi 19h-20h30
Ensemble de musique ancienne cycle 1	Flûte à bec, clavecin, orgue, violon, alto, violoncelle, flûte, basson et piano : niveau grand débutant	Elise LEONARD et Valentin ROUGET	Jeudi 17h30-18h30
Ensemble de musique ancienne cycle 2	Flûte à bec, clavecin, orgue, violon, alto, violoncelle, flûte, basson et piano de niveau intermédiaire	Manon VOISIN	Mercredi 17h-18h
Ensemble de musique ancienne cycle 3	Flûte à bec, clavecin, orgue, violon, alto, violoncelle, flûte, basson et piano de niveau avancé	Élise LEONARD	Mercredi 18h-19h
Consort de flûtes	Flûtistes à bec de niveau intermédiaire et avancé	Manon VOISIN	Mercredi 18h30-19h30
Ensemble de musique africaine	Tous niveaux	Pape CISSOKHO	Mardi 18h30-20h
Ensemble de percussions corporelles niveau 1	Débutants	Marylène JOUEN	Jeudi 17h30-18h45
Ensemble de percussions corporelles niveau 2	Ados/adultes ayant déjà pratiqué 2 ans de percussions corporelles	Marylène JOUEN	Jeudi 18h15-19h30
Ensemble d'accordéons	Accordéonistes de niveau intermédiaire et avancé	Yannick ROGAR	Vendredi 18h30-19h30
Ensemble de guitare Aguado	Guitaristes de niveau intermédiaire et avancé	Annie BAUDOUIIN	Mardi 19h-20h30
Ensemble de harpes	Harpistes de niveau intermédiaire et avancé	Alice CISSOKHO	Vendredi 18h30-19h30
Ensemble de musique cubaine (Buena Vista Social Havre)	Instrumentistes et chanteurs de tous niveaux	Eduardo FERNANDEZ	Jeudi 17h30-19h30
Orchestre à cordes cycle 1 (Orchestre Preludio)	Instrumentistes à cordes de niveau grand débutant	Sophie REBOLLO	Mercredi 15h-16h30
Orchestre à cordes cycle 2 (Orchestre Intermezzo)	Instrumentistes à cordes de niveau intermédiaire	Aline BERTRAND	Mercredi 15h-16h30
Orchestre d'harmonie cycle 1 (Orchestre Auguste)	Instrumentistes à vents et percussion de niveau grand débutant	Pierre GRIMOPONT	Mercredi 16h45-18h15

Orchestre d'harmonie cycle 2 (Orchestre Divertimento)	Instrumentistes à vents, contrebasse et percussions de niveau intermédiaire	Anthony LAPLACE	Vendredi 17h30-19h
Orchestre d'harmonie cycles 2 et 3 (Orchestre Rhapsodie)	Instrumentistes à vents, contrebasse et percussion de niveau intermédiaire et avancé	Pierre GRIMOPONT	Mercredi 18h30-20h30
Orchestre symphonique cycle 3 (Sinfonietta)	Tous instruments de l'orchestre symphonique de niveau avancé	Pascal BONIS	Jeudi 18h-20h
Orchestre d'harmonie de la ville du Havre (OHVH)	Instrumentistes à vents, contrebasse et percussion de niveau avancé	Bruno PETERSCHMITT	Vendredi 20h-22h
Orchestre symphonique adultes (orchestre Fugato)	Instrumentistes adultes à partir de niveau intermédiaire et avancé	Jean-Marie OLIVIER	Mardi 10h-12h
Initiation aux danses traditionnelles	Tous niveaux	Yannick ROGAR	Vendredi 19h30-20h30
Ensemble celtique Irish Session Band	Instrumentistes et chanteurs ados/adultes ayant 2 ans de pratique minimum	Didier GUYOT	Mercredi 19h-20h30
Ensemble celtique O'Naig Hair	Instrumentistes et chanteurs adultes, ayant 4 ans minimum de pratique	Didier GUYOT	Vendredi 19h-21h
Ensemble de musique traditionnelle (Ensemble Mustrad Honegger)	Bois, cordes et piano de niveau intermédiaire et avancé	Laurent BARRAY	Jeudi, horaire à préciser
Improvisation jazz tout public	Tous niveaux	Laurent MEYER	Mercredi 18h30-19h30
Ensemble vocal jazz (Sing Swing)	Chanteurs de tous niveaux	Geneviève CHALARD	Vendredi, 18h-20h
Fanfare New Orleans	Instrumentistes à vents niveau intermédiaire et avancé	Julien ECREPONT	Lundi 20h30-22h
Orchestre jazz avancé (Multicolor jazz Orchestra)	Bois, cuivres, cordes, percussions, piano de niveau avancé	Sébastien GUILLAUME	Mardi 19h-20h30
Chœur médiéval (Compagnie Brassy)	Chanteurs de tous niveaux souhaitant découvrir ou pratiquer la musique vocale médiévale	Gaëlle DURAND	Jeudi, horaire à définir
Ensemble instrumental médiéval avancés	Elèves maîtrisant la pratique musicale médiévale et souhaitant	Gaëlle DURAND	Jeudi, horaire à définir

	perfectionner leur pratique		
Culture musicale	Tous élèves de toutes disciplines et niveaux	Fabrice PORET	Mercredi 19h30-21h
Culture chorégraphique	Tous élèves de toutes disciplines et niveaux	Claire HINTZY REYNOLDS	Mardi 20h15-21h15
Notation Assistée par Ordinateur (NAO)	Tous élèves de toutes disciplines et niveaux	Jérémy BRUGER	Jour et horaire à préciser
Musique Assistée par Ordinateur (MAO)	Tous élèves de toutes disciplines et niveaux	Julien MAUCARRE	Jour et horaire à préciser
Initiation et maîtrise du logiciel Musescore	Tous élèves de toutes disciplines et niveaux	Damien SLIWA	Jeudi 19h45-20h30 sur planning
Ethnomusicologie	Tous élèves de toutes disciplines et niveaux	Cécile DELETRE	Jour et horaire à préciser
Ecriture sonore	Tous élèves de toutes disciplines et niveaux	Jean-Jacques SCHMIEDELY	Jour et horaire à préciser
Musique de chambre*	Tous instruments possibles à partir d'un niveau intermédiaire	Hubert DEFLANDRE NN	Mardi, mercredi, samedi Horaires en fonction des groupes constitués*

\* Une réunion de présentation des cours de musique de chambre et de constitution des groupes est organisée le vendredi 26 juin de 18h à 19h30. La présence à cette réunion est **obligatoire** pour tout élève souhaitant suivre ce cours l'année suivante.

## **Les temps de diffusion** *(extrait du règlement des études)*

L'apprentissage d'une pratique artistique au Conservatoire induit une participation à des projets réguliers. Ces projets sont un lieu d'apprentissage et constituent un véritable enseignement complémentaire aux cours hebdomadaires. Les professeurs sont ainsi régulièrement amenés à proposer aux élèves des participations à des projets, auditions, concerts ou spectacles auxquels les élèves sont tenus de participer.

En plus des spectacles ponctuels dont les professeurs vous tiendront informés, les *auditions Patchwork* permettent aux élèves de présenter un travail en cours ou abouti. Ces *auditions Patchwork* sont organisées par le département accompagnement et un calendrier est proposé à chaque début d'année scolaire. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe pédagogique ou de l'accueil du Conservatoire.

## **Accompagnement des élèves et éthique**

Le conservatoire est un lieu d'apprentissage où tout le monde a sa place : tous les élèves sont les bienvenus dans les cours de musique. Les pédagogies proposées par notre équipe pédagogique sont inclusives, exigeantes et respectueuses des corps et des esprits. Les enseignants ainsi que l'équipe administrative sont à l'écoute des difficultés qui pourraient être rencontrées pendant le parcours des élèves au Conservatoire. Aucun acte de discrimination ou de violence n'est toléré et la direction se réserve le droit de recourir à des sanctions ou à des exclusions le cas échéant.

## **Studios de travail** *(extrait du règlement intérieur)*

A partir de la rentrée scolaire 2026/2027, l'accès aux studios de travail sera conditionné à la présentation d'une carte d'élève. Cette carte sera délivrée en début d'année scolaire.

Les élèves de moins de 11 ans doivent être accompagnés par un adulte.

Certains espaces sont prioritairement réservés aux élèves dont la pratique instrumentale nécessite un instrument spécifique (percussions, clavecin, harpe, piano, contrebasse, etc.).

Le prêt des studios de travail est soumis à une utilisation respectueuse des locaux, du matériel et de l'ensemble des usagers. Il est impératif de remettre la salle dans la configuration dans laquelle vous l'avez trouvée, de fermer les fenêtres et de signaler à l'accueil tout problème rencontré. Les manquements au règlement pourront engendrer une suspension immédiate du prêt de studio.

## **Éléments de tarification**

La Ville du Havre établit les tarifs des activités du Conservatoire. Ceux-ci devant être votés en Conseil municipal, nous vous informons que la nouvelle grille tarifaire sera disponible au courant de l'été. Pour information, le règlement tarifaire en vigueur pour l'année scolaire 2025/2026 est consultable sur le site du Conservatoire.

La facture pour l'année 2026/2027 sera envoyée à l'automne 2026.





## **Conservatoire Arthur Honegger**

Conservatoire à rayonnement départemental

Site principal

70 cours de la République  
76600 LE HAVRE

Site annexe

44 rue Jules Lecesne  
76600 LE HAVRE

*Nouvelles inscriptions : du 8 au 21 juin 2026*  
*70 cours de la République, 76600 Le Havre*

*Renseignements :*

[conservatoire@lehavre.fr](mailto:conservatoire@lehavre.fr)

02 35 11 33 80

**[www.conservatoire-lehavre.fr](http://www.conservatoire-lehavre.fr)**